



Louis d' HOMBRES-FIRMAS

INFORMATIONS ACADÉMIQUES

Section :	Lettres
Siège :	III
Élu(e) à l'Académie en :	1848
Départ :	1852
Qualité :	Homme politique, naturaliste et agronome, maire d'Alès... et probablement membre correspondant de l'Académie.

BIOGRAPHIE

Le Baron Louis d'Ombre-Firmas (1776-1857), docteur ès Sciences, fut maire d'Alais (Alès) de 1818 à 1828. Il a fait partie de nombreuses et importantes sociétés savantes comme l'atteste la liste ci-après donnée par le CTHS.

- Académie d'agriculture de France : membre associé de la Société impériale et centrale d'agriculture en 1856-57,
- Académie de Nîmes (membre correspondant)
- Académie de Stanislas : membre associé, 1826-1857
- Académie des sciences : membre correspondant (section d'Économie rurale), 1836-1857
- Académie des sciences et lettres de Montpellier : membre de la section lettres, siège 3, 1848-1852
- Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie : membre correspondant, 1842-1857
- Société d'agriculture du département de l'Hérault, 1853-1857
- Société de géographie : membre correspondant
- Société entomologique de France, 1839-1857
- Société géologique de France
- Société linnéenne de Lyon : membre correspondant, 1841-1857
- Société nationale des antiquaires de France

Pour se faire admettre dans toutes ces Sociétés, il leur envoyait des contributions, ce qui devait lui donner un travail considérable. L'Académie des Montpellier garde plusieurs communications d cet auteur :

- Relation de la chute de deux aérolithes (1805-1809)
- Détermination de la hauteur d'Alais (Alès) au-dessus de la mer (1810)
- Notice sur les géodes de St-Julien de Valgague (1850)

On note que les deux premières communications correspondent au temps où l'Académie était encore « *Société Libre des Sciences et Belles Lettres* » dont M. D'Hombres-Firmas n'est pas membre effectif mais sans doute Membre correspondant. Le troisième texte coïncide avec une période où cette personnalité est supposée détenir le siège III de la Section Lettres d'après Gaston Vidal, ancien Secrétaire perpétuel. Mais MM. Bonnet et Thévenet, dans leur ouvrage de synthèse, sont dubitatifs concernant l'appartenance de cette personnalité à l'Académie de Montpellier car cela n'apparaît jamais dans le bulletin. Comme pour les autres académies, il s'agit plutôt d'une position de Membre correspondant.

